

LE MAIRE - Mesdames, Messieurs et Chers Collègues, je déclare ouverte la HUITIEME SESSION ORDINAIRE du CONSEIL MUNICIPAL de SAINT-DENIS.

x

x

x

COMPTE-RENDU DES AFFAIRES TRAITÉES PAR LE MAIRE, GRACE AUX DELEGATIONS

LE MAIRE - Mesdames, Messieurs et Chers Collègues, je vais tout d'abord vous faire passer le registre des délégations que vous m'avez données, en vertu de la loi de DECEMBRE 1970.

Voici le compte-rendu des opérations effectuées à ce jour :

ARRETE N° 462, en date du 30 août 1982, portant passation d'un marché d'ingénierie, pour la réalisation de 15 chambres pour l'hébergement du personnel au Centre d'Accueil permanent Jacques TESSIER, à la Saline les Bains, Commune de Saint-Paul - Montant du marché : 80 628,00 F (QUATRE VINGT MILLE SIX CENT VINGT HUIT FRANCS).

ARRETE N° 463, en date du 30 août 1982, relatif à la passation d'un contrat de location entre la Commune de Saint-Denis et la société LA POTERNE. - Montant du loyer : 1 000 Frs (MILLE FRANCS).

ARRETE N° 465, en date du 31 août 1982, relatif à la vente amiable de deux sacs de sulfate d'alumine au Comptoir de Commerce et de Représentation pour l'Océan Indien (COROI) ayant son siège social au Port, Zone Industrielle n° 1 - Montant : 158 Frs (CENT CINQUANTE HUIT FRANCS).

ARRETE N° 474, en date du 1er septembre 1982, portant demande de concours pour une mission de maîtrise avec la Direction Départementale de l'Équipement - Montant des travaux : 558 139,53 Frs (CINQ CENT CINQUANTE HUIT MILLE CENT TRENTE NEUF FRANCS ET CINQUANTE TROIS CENTIMES).

ARRETE N° 478, en date du 3 septembre 1982, relatif à la passation d'un contrat de location entre la Commune de Saint-Denis et Mme BALMINE Benoit - Montant du loyer : 50 Frs (CINQUANTE FRANCS).

ARRETE N° 479, en date du 3 septembre 1982, portant passation d'un marché avec les GRANDS TRAVAUX OCEAN INDIEN, pour la réalisation de l'Aménagement de la Place "Fontaine TORTUE" - Montant du marché : 139 193,69 Frs CENT TRENTE NEUF MILLE CENT QUATRE VINGT TREIZE FRANCS ET SOIXANTE NEUF CENTIMES).

ARRETE N° 480, en date du 3 septembre 1982, portant passation d'un marché avec les GRANDS TRAVAUX OCEAN INDIEN pour la réalisation de l'Aménagement de la Place "Verdun" - Montant du marché : 196 579,67 Frs CENT QUATRE VINGT SEIZE MILLE CINQ CENT SOIXANTE DIX NEUF FRANCS ET SOIXANTE SEPT CENTIMES).

ARRETE N° 494, en date du 7 septembre 1982, relatif à la résiliation du contrat passé avec M. MERGY pour la location d'un immeuble communal sis Chemin Tamarins à Sainte-Clotilde.

ARRETE N° 497, en date du 10 septembre 1982, pour la passation d'un marché négocié avec la société PLASTIC OMNIUM pour les prestations de service concernant la Collecte Hermétique et Mécanisée des Ordures Ménagères de la Commune de St Denis - Montant du marché : 3 455 081,17 Frs (TROIS MILLIONS QUATRE CENT CINQUANTE CINQ MILLE QUATRE VINGT UN FRANCS DIX SEPT CENTIMES).

.../...

ARRETE N° 498, en date du 13 septembre 1982, relatif au paiement à Maître CHICAUD d'une note d'honoraires : action en justice engagée par la Commune de Saint-Denis contre Mr OUHAYOUN, ex-concessionnaire des Pompes Funèbres. 4^e demande en liquidation d'astreinte pour 24 actes illégaux faits en violation de la décision du Tribunal Administratif du 7 mai 1980. - Montant des honoraires : 2 040 Frs (DEUX MILLE QUARANTE FRANCS).

ARRETE N° 499, en date du 13 septembre 1982, relatif au paiement à Maître CHICAUD d'une note d'honoraires : action engagée en justice pour la Commune de Saint-Denis contre l'entreprise DODIN : défense à recours en indemnité devant le Tribunal Administratif - Montant des honoraires : 2 000 Frs (DEUX MILLE FRANCS).

ARRETE N° 500, en date du 13 septembre 1982, relatif au paiement à Maître CHICAUD d'une note d'honoraires : action en justice engagée pour la Commune de Saint-Denis contre l'Etat (CREPS) : recours en annulation de vente et rétrocession de terrain. Montant des honoraires : 3 000 Frs (TROIS MILLE FRANCS).

ARRETE N° 509, en date du 17 septembre 1982, portant demande de concours pour une mission de maîtrise avec la Direction Départementale de l'Equipement - Montant des travaux : 1 395 348,84 Frs (UN MILLION TROIS CENT QUATRE VINGT QUINZE MILLE TROIS CENT QUARANTE HUIT FRANCS QUATRE VINGT QUATRE CENTIMES).

ARRETE N° 510, en date du 17 septembre 1982, pour la passation d'un marché négocié avec la S.O.G.E.S. pour l'aménagement du chemin du Stade à la Montagne - Montant du marché : 264 127,50 Frs (DEUX CENT SOIXANTE QUATRE MILLE CENT VINGT SEPT FRANCS ET CINQUANTE CENTIMES).

ARRETE N° 511, en date du 17 septembre 1982, portant passation d'un marché d'études avec le bureau DELTA INGENIERIE pour la réalisation des travaux d'aménagement du chemin Cerveaux à la Montagne - Montant du marché : 120 926,75 Frs (CENT VINGT MILLE NEUF CENT VINGT SIX FRANCS SOIXANTE QUINZE CENTIMES).

ARRETE N° 513, en date du 20 septembre 1982, pour la passation d'un marché négocié avec l'entreprise PREBAT, pour la construction de deux halles couvertes au Petit Marché à Saint-Denis - Montant du marché : 199 478,25 Frs (CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE QUATRE CENT SOIXANTE DIX HUIT FRANCS VINGT CINQ CENTIMES).

ARRETE N° 514, en date du 20 septembre 1982, portant passation d'un marché d'ingénierie avec la société d'Architecture et d'Aménagement "S.O.A.A." - Montant du marché : 43 000 Frs (QUARANTE TROIS MILLE FRANCS).

ARRETE N° 515, en date du 20 septembre 1982, portant passation d'un marché d'ingénierie avec la société d'Architecture et d'Aménagement "S.O.A.A." - Montant du marché : 51 600 Frs (CINQUANTE ET UN MILLE SIX CENT FRANCS).

ARRETE N° 516, en date du 21 septembre 1982, portant passation d'un marché négocié avec l'ELECTRICITE DE FRANCE pour la réalisation des travaux de mise en souterrain du réseau B.T. du CD 60 entre le CD 44 et le point 40 - Montant du marché : 332 731,53 Frs (TROIS CENT TRENTE DEUX MILLE SEPT CENT TRENTE ET UN FRANCS CINQUANTE TROIS CENTIMES).

ARRETE N° 517, en date du 22 septembre 1982, portant délégation pour la signature des pièces comptables.

ARRETE N° 518, en date du 24 septembre 1982, relatif au paiement à Maître Côme ROSAIRE d'une note d'honoraires : exécution d'une décision d'expulsion rendue à l'encontre de Mme AMELIN Isnelle et Mr CASSAMALY MAMODALY MANDJEE - Montant des honoraires : 5 108,68 Frs (CINQ MILLE CENT HUIT FRANCS SOIXANTE HUIT CENTIMES).

.../...

ARRETE N° 519, en date du 24 septembre 1982, relatif au paiement à Maître Côme - ROSAIRE d'une note d'honoraires : exécution d'une décision d'expulsion rendue à l'encontre de Mr CHANE KANE Raphaël - Montant des honoraires : 18 500 Frs (DIX HUIT MILLE CINQ CENT FRANCS).

ARRETE N° 521, en date du 29 septembre 1982, portant passation d'un marché négocié avec l'entreprise CARASSOU pour les travaux d'aménagement de 2 classes à l'Ecole Ilet Quinquina - Montant du marché : 124 877,38 Frs (CENT VINGT QUATRE MILLE HUIT CENT SOIXANTE DIX SEPT FRANCS TRENTE HUIT CENTIMES).

ARRETE N° 523, en date du 30 septembre 1982, relatif à la résiliation du contrat passé avec Mr HOARAU pour la location d'un immeuble communal sis à Montgaillard .

ARRETE N° 524, en date du 30 septembre 1982, relatif à la passation d'une convention d'occupation privative du domaine public avec M. MASSAIN - Montant de la redevance d'occupation : 4 025 Frs (QUATRE MILLE VINGT CINQ FRANCS).

ARRETE N° 525, en date du 30 septembre 1982, portant passation d'un marché d'ingénierie avec Mr Arthur FEIBELMAN, architecte DPLG, pour l'extension de la chapelle du Moufia - Montant du marché : 77 099 Frs (SOIXANTE DIX SEPT MILLE QUATRE VINGT DIX NEUF FRANCS).

ARRETE N° 527, en date du 30 septembre 1982, portant réalisation d'un emprunt de 6 000 000 Frs pour la construction de lotissements très sociaux.

ARRETE N° 529, en date du 4 octobre 1982, portant demande de concours pour une mission de maîtrise avec la Direction Départementale de l'Equipement - Montant : 1 630 000 Frs (UN MILLION SIX CENT TRENTE MILLE FRANCS).

ARRETE N° 530, en date du 4 octobre 1982, portant demande de concours pour une mission de maîtrise avec la Direction Départementale de l'Equipement - Montant : 11 522 000 Frs (ONZE MILLIONS CINQ CENT VINGT DEUX MILLE FRANCS).

ARRETE N° 539, en date du 11 octobre 1982, portant passation d'un marché avec la S I R pour la réalisation de deux courts de tennis au Colorado - Montant du marché : 339 457,05 Frs (TROIS CENT TRENTE NEUF MILLE QUATRE CENT CINQUANTE SEPT FRANCS ET CINQ CENTIMES).

ARRETE N° 543, en date du 11 octobre 1982, relatif à la résiliation du contrat passé avec M. IMACHE pour la location d'un immeuble communal sis ruelle Amelin.

ARRETE N° 542, en date du 11 octobre 1982, relatif au renouvellement du contrat de location passé avec Mme LAROCHE-JOUBERT.

x

x

x